



N° 0099/CABP/ 0017

Conakry, le 28 Mai 2025

Le Premier Ministre

À

Monsieur le Ministre du Budget

-Conakry-

Objet : Lettre de mission pour 2025

Monsieur le Ministre,

À la suite de ma nomination, **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, le Général Mamadi DOUMBOUYA**, a bien voulu vous nommer aux hautes fonctions de Ministre au sein du Gouvernement, conformément aux dispositions du **Décret D/2024/0054/PRG/CNRD/SGG du 13 mars 2024**.

Le 24 mai 2024, le Chef de l'État m'a assigné une lettre de mission déclinant la vision **du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD)**. Cette vision repose sur trois axes structurants : un axe **social**, destiné à renforcer le vivre-ensemble, la justice sociale et la solidarité nationale ; un axe **économique**, orienté vers l'édification d'un modèle de croissance durable, inclusif et souverain ; et un axe **politique**, visant la construction d'un État moderne fondé sur la légitimité institutionnelle, la démocratie et l'État de droit. Ces orientations, réaffirmées dans l'allocution de fin d'année 2024 de **Son Excellence Monsieur le Président de la République**, traduisent l'ambition d'un redressement durable fondé sur la redevabilité, l'équité institutionnelle et l'efficacité de l'action publique.

L'année **2025 constitue une année charnière** dans cette trajectoire de refondation. Elle verra l'achèvement du **Programme de Référence Intérimaire (PRI)**, qui a structuré l'action gouvernementale pendant la première phase de la Transition, et l'**initiation du Programme Simandou 2040**, déclinaison stratégique de la **Vision Guinée 2040**, pensée comme socle d'une transformation structurelle durable et souveraine du développement national.

Les lettres de mission qui vous sont transmises s'inscrivent dans ce cadre stratégique, mais également **dans le cadre légal et institutionnel fixé par l'article 18 de la Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018 portant Organisation Générale de l'Administration Publique**. Elles déclinent, de manière opérationnelle, les priorités nationales de l'année, conformément aux responsabilités sectorielles qui vous incombent.





C'est dans cette perspective que les objectifs ci-après vous sont assignés pour l'exercice 2025.

I- Dans le cadre de la mobilisation optimale des ressources publiques et de l'élargissement de l'assiette fiscale, vous assurerez un pilotage renforcé des dispositifs de recouvrement, tout en consolidant les outils de gouvernance des recettes. À ce titre :

1. Vous poursuivrez l'objectif de **hausse progressive de la pression fiscale**, avec un seuil visé de 13 % en 2025 et 14 % en 2026 ;
2. Vous mettrez en œuvre la **digitalisation complète des processus de collecte** au niveau de la DGI, des Douanes et des autres administrations génératrices de recettes, en intégrant des outils technologiques de suivi en temps réel et d'alerte automatisée ;
3. Vous instaurerez des **contrats de performance à la DGI et à la Direction Générale des Douanes**, assortis d'indicateurs de résultats et de mécanismes d'évaluation périodique ;
4. Vous optimiserez la **collecte des recettes administratives**, en veillant à leur canalisation systématique vers le Trésor public et en réduisant les pertes liées à la fragmentation des régies ;
5. Vous procéderez à la **restructuration et à la redynamisation des Centres de Gestion Agréés (CGA)**, en concertation avec les ministères en charge du Commerce et de l'Industrie, de l'Agriculture et celui de la Pêche, afin d'élargir l'enregistrement formel des acteurs économiques de l'informel ;
6. Vous favoriserez la **formalisation des PME/PMI** comme levier de mobilisation fiscale, d'accompagnement bancaire et d'intégration dans les politiques économiques de l'État ;
7. Vous mettrez en place un **dispositif de collecte des impôts locaux**, fondé sur la digitalisation, la pédagogie fiscale et la déconcentration progressive selon la nature des recettes ;
8. Vous assurerez une **revue systémique des revenus issus du secteur minier**, afin de garantir leur juste évaluation, leur traçabilité et leur recouvrement effectif, en cohérence avec la croissance du volume d'exportation.

II- Dans le cadre de l'exécution budgétaire, de la performance publique et de la gestion du patrimoine administratif, vous contribuerez à améliorer la qualité de la dépense, à sécuriser les actifs de l'État et à renforcer la planification pluriannuelle. Cela inclut :

1. La **finalisation des préparatifs pour l'opérationnalisation du budget programme**, avec une attention particulière à la révision des nomenclatures, à la formation des ordonnateurs et au développement de l'outil de suivi ;





2. L'instauration de contrats de performance pour les projets financés sur Budget National de Développement (BND), en partenariat avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), pour garantir l'efficacité de l'exécution et la redevabilité des acteurs ;
3. L'élaboration d'une cartographie des risques budgétaires, assortie d'un plan de mitigation à court et moyen terme ;
4. La rationalisation des dépenses de fonctionnement, notamment en réduisant significativement les dépenses liées à la location de bâtiments administratifs, avec pour objectif de réintégrer progressivement les services publics dans le patrimoine immobilier de l'État ;
5. L'amélioration de la gestion du portefeuille immobilier public par l'immatriculation systématique et la sécurisation foncière des biens de l'État.

III- Dans le cadre de la transparence, de la digitalisation des finances publiques et de la promotion du civisme fiscal, vous renforcerez l'efficacité des dispositifs de gestion et la confiance entre les citoyens, les entreprises et l'administration fiscale. À cet effet :

1. Vous veillerez à la digitalisation complète et intégrée du cycle budgétaire, à travers la montée en puissance de SAFIG2, l'interconnexion des systèmes de gestion de l'impôt, des douanes, de la trésorerie et de la comptabilité publique ;
2. Vous conduirez une stratégie nationale de promotion du civisme fiscal, basée sur l'éducation budgétaire, l'incitation à la déclaration volontaire, et la mise en place de services fiscaux de proximité ;
3. Vous accompagnerez les collectivités et les contribuables dans la montée en charge progressive des obligations déclaratives locales, avec des supports techniques, juridiques et pédagogiques adaptés ;
4. Vous renforcerez la formation continue des agents du ministère en vue d'améliorer les capacités d'analyse, de négociation, de gestion des réformes budgétaires et fiscales ;
5. Vous communiquerez régulièrement sur les performances du système fiscal et les résultats de la mobilisation des ressources, en lien avec les objectifs du Gouvernement en matière de transparence et de redevabilité.

Monsieur le Ministre,

À la présente est adossé votre Plan d'Action Opérationnel (PAO 2025), dûment validé, qui détaille l'ensemble des activités budgétisées à mettre en œuvre au cours de l'exercice. Ce plan constitue le socle technique de votre feuille de route, assurant la cohérence entre vos priorités sectorielles et les ressources allouées par l'État.

Le suivi de l'exécution des objectifs assignés reposera sur un dispositif d'évaluation structuré, comprenant une auto-évaluation conduite par vos soins au cours du troisième trimestre, et une évaluation finale pilotée par la Primature dans le dernier trimestre de l'année.





Ces exercices seront essentiels pour apprécier les résultats obtenus, identifier les contraintes rencontrées, et, le cas échéant, ajuster les modalités d'exécution afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés.

Dans un esprit de redevabilité vis-à-vis des citoyens, je vous invite à faire preuve de **rigueur, de synergie d'action et de cohésion gouvernementale** dans l'exécution de vos missions. Il vous reviendra de **veiller scrupuleusement à l'application des instructions du Chef de l'État**, à la mise en œuvre diligente des **décisions du Conseil des Ministres**, et à l'intégration de ces directives dans l'ensemble de vos instruments de planification et d'action.

Je vous encourage par ailleurs à accorder une attention particulière au **renforcement des capacités de vos cadres** et à **mobiliser prioritairement l'expertise nationale** dans l'élaboration des réformes, des textes juridiques et des documents de politique et de stratégie sectorielle. Ce faisant, vous contribuerez ainsi à l'émergence d'une administration plus compétente, pleinement souveraine, et résolument orientée vers les besoins réels des populations et les priorités de développement de notre pays.

Veuillez croire, **Monsieur le Ministre**, en l'assurance de ma parfaite collaboration.



Amadou Oury BAH

PJ: PAO validé

